



Formation par  
apprentissage



Formation accessible à tous les publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux  
celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A. Faivre  
amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA  
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole  
de Haute-Saône

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr

## BAC Pro CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Supports : Polyculture élevage ou grandes cultures

### Objectifs de la formation :

- ✓ Devenir responsable d'exploitation agricole ou ouvrier spécialisé en production agricole.

### Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années à raison de 20 semaines de cours au CFAA par an (soit 700 h par an) ;
- ✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

### Modalité d'évaluation et mode de validation :

Possibilité de suivre indépendamment 1 ou des blocs de compétences qui pourront donner lieu à validation en fonction de la réglementation en vigueur. (pour plus d'information, nous contacter).

### Le diplôme du Bac Pro est délivré à l'issue :

- ✓ Du contrôle continu en cours de formation qui détermine 50 % de la note d'examen,
- ✓ et des épreuves terminales :
  - ◆ Français (écrit) ;
  - ◆ Histoire/Géographie ;
  - ◆ Mathématique ;
  - ◆ Sciences appliquées aux technologies ;
  - ◆ Rapport de stage (50 % de l'examen).

### Programme de formation : BAC PRO CGEA (en 3 ans)

<b>C1</b>	Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	<b>345h00</b>
<b>C2</b>	Débattre à l'ère de la mondialisation	<b>290h00</b>
<b>C3</b>	Développer son identité culturelle	<b>230h00</b>
<b>C4</b>	Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	<b>250h00</b>
<b>C5</b>	Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production	<b>205h00</b>
<b>C6</b>	Piloter une entreprise agricole	<b>30h00</b>
<b>C7</b>	Assurer la conduite des techniques de production	<b>270h00</b>
<b>C8</b>	Gérer le travail dans l'entreprise agricole	<b>130h00</b>
<b>C9</b>	Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte	<b>120h00</b>
<b>C10</b>	Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services	<b>100h00</b>
<b>C11</b>	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	<b>50h00</b>
<b>Reprise de vécu</b>		<b>60h00</b>
<b>Rapport</b>		<b>20h00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2100h00</b>



**Vesoul**  
**Agro**  
campus

CFPPA  
CFAA 70  
Lycée E. Munier  
Exploitation agricole

FRANCE  
compétences

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Formation par  
apprentissage



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :  
**C. Loiseaux**

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération  
Internationale : **A. Faivre**

amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

**V. Bret Directrice du CFAA**

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole  
de Haute-Saône

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr

## BAC Pro CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole Supports : Polyculture élevage ou grandes cultures

### Délai d'accès à la formation :

l'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA et validée par l'employeur.

### Poursuites d'études & Métiers préparés :

#### Poursuite d'études :

- ✓ BTS Agricoles.

### Métier préparé :

- ✓ Salarié agricole ou chef d'exploitation

### Indicateurs de résultats :



Cliquez ou scanner

[https://vesoul-agrocampus.fr/~-sR-g2JI1-oPB\\_nW4-hQrl6MIY.html](https://vesoul-agrocampus.fr/~-sR-g2JI1-oPB_nW4-hQrl6MIY.html)

### Rémunération\*

#### Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Salaire d'un apprenti en 2026	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 <sup>ère</sup> année d'apprentissage	27% SMIC	492,22€	43% SMIC <sup>(1)</sup>	783,90€	53% SMIC	966,21€
			50% SMIC <sup>(1)</sup>	911,51€		
2 <sup>ème</sup> année d'apprentissage	39% SMIC	710,98€	51% SMIC <sup>(2)</sup>	929,75€	61% SMIC	1 112,05€
			57% SMIC <sup>(2)</sup>	1 039,13€		
3 <sup>ème</sup> année d'apprentissage	55% SMIC	1 002,67€	67% SMIC	1 221,43€	78% SMIC	1 421,96€
Salaire d'un apprenti en 2026	26 ans et plus					
	Base de calcul		Montant brut			
	100% du SMIC		1 823,03 €			

(1) De 43% à 50%, suivant les branches. - (2) De 51% à 57%, suivant les branches.

### Aides aux employeurs

Aide à l'embauche :  
**Toutes les formations**

Une aide est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage, le montant de cette aide est révisable à l'initiative du gouvernement